

La Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié s'inscrit dans une histoire

Souhaitée en 1914 par le pape Benoît XV, la date de la célébration de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié a été laissée à la convenance des Conférences épiscopales (et en France au choix des diocèses) pendant quatre-vingt-onze ans.

En 1969, le pape Paul VI rappelait que la célébration de cette journée doit tendre à ce que les membres du Peuple de Dieu, connaissent mieux leurs devoirs et prennent leurs propres responsabilités dans le soutien des œuvres en faveur des personnes en migration. La même année, était créé le *Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants*.

Sa mission est de veiller à ce que les chrétiens prennent conscience des besoins des migrants et réfugiés et vivent une réelle solidarité à leur égard.

La décision prise, en 2004, par le pape Jean-Paul II, de la célébrer partout à une même date fixe vient donner de l'ampleur aux initiatives diocésaines et aux aumôneries des catholiques de la migration qui se sont développées un peu partout en France : *messes des nations, fêtes des peuples, journées de partage et d'accueil...*

Avec l'Instruction *Erga Migrantes Caritas Christi* (n° 72), publié en mai 2004, le pape Jean-Paul II réaffirme l'importance de cette date : « *La célébration annuelle de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié sera l'occasion de redoubler d'efforts ... afin que nous puissions être aidés à vivre ensemble devant Dieu - au même moment - un jour de prière, d'action et de sacrifice pour la cause des migrants et des réfugiés* ».

Et c'est à l'issue de diverses consultations, qu'avait été décidé - en octobre 2004 - que l'Église catholique célébrerait la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié en une même date chaque année. Il s'agira du deuxième dimanche après le 6 janvier.

Par cette journée, l'Église catholique veut rappeler, de par le monde, ses convictions et ses engagements pour que soient respectés et reconnus dans leurs droits et dignité les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et tous les hommes et femmes de la migration. Cette journée devra être mise à profit par les catholiques pour renouveler dans la foi leur confiance en Jésus Christ visage d'un Dieu Père de tous les hommes, de toutes langues, origines et cultures.

Elle vient donner une nouvelle vigueur à toutes les initiatives diocésaines habituelles qui continuent de constituer la colonne vertébrale de l'attention de l'Église au devenir avec les migrants et manifestent, à leur manière, la richesse diversifiée de la catholicité de l'Église. Bien évidemment, toute l'année et chaque jour davantage, les actions et les engagements des chrétiens continueront de rejoindre les actions et les engagements de tous les militants de la solidarité.